

# Compte rendu du Conseil des écoles de Baillet en France du 3<sup>ème</sup> trimestre - lundi 2 juillet 2018

## **Étaient présents :**

Madame CHABREYRON, Directrice de l'école Les Clottins et enseignante (PS),  
Monsieur VERBOIS, Directeur de l'école Henri BOISCOMMUN et enseignant  
(CM1/CM2).

- Les enseignants : Madame RAVARD (MS), Mme GERMOND et Mme FOLIO (GS),  
Madame LUCAS (GS/CP), Madame BRINGUIER (CE1), Madame WALES (CE2),  
Madame BANI (CM2), Mme NADAN et Mesdames BRETON, LEJEUNE et  
TROUSSELIER (ATSEM)

- Les représentants des parents d'élèves : Mme ROUÉ, Mme CANIVET, Mme CAUZAT,  
Mme MERCADAL, M. PLESSIS, Mme NAVARRO, Mme CARTIAUX et Mme  
BLANCHARD.

- Madame AKNOUCHE, Maire, Madame LIOT, Adjointe chargée des Affaires Scolaires.

**Secrétaire de séance :** Monsieur VERBOIS

## **Excusés :**

Madame BASQUIN, Inspectrice de l'Education Nationale  
Mme NUNES représentante des parents d'élèves\*

## • **Effectifs et répartition des classes pour la rentrée 2018-2019 :**

### **A l'école BOISCOMMUN :**

- 1 classe de CE2 de 17 élèves avec M. VERBOIS
- 1 classe de CM1 de 20 élèves avec un(e) nouvel(le) enseignant(e)
- 1 classe de CM2 de 24 élèves avec Mme WALES

Soit un total de 61 élèves

### **A l'école des Clottins**

- 2 classes de Petite Section / Grande Section de 26 et 27 élèves avec Mme  
CHABREYRON et Mme RAVARD (Mmes LEJEUNE et BRETON -  
ATSEM)
- 1 classe de Moyenne Section de 22 élèves avec Mme NADAN (Mme  
TROUSSELIER - ATSEM)  
En cas de nouveaux inscrits en PS ou GS cette classe est susceptible de  
devenir une Moyenne Section / Petite Section
- 1 classe de CP de 23 élèves avec Mme BRINGUIER
- 1 classe de CP/CE1 de 22 élèves avec Mme LUCAS

Soit un total de 120 élèves

## • **Dérogations**

•

Cette année, il y a eu de nombreuses dérogations accordées par la Mairie pour des  
élèves de Petite Section venant d'autres communes.

Il est demandé des précisions quant aux critères d'acceptation de ces dérogations :

Madame Le Maire indique qu'il peut y avoir plusieurs raisons comme :

- le rapprochement de fratries déjà scolarisées à Baillet ;
- le rapprochement d'un mode de garde familiale ;
- les effectifs des écoles de Baillet - Malheureusement, cette année des dérogations ont été acceptées au vu des listes de l'état civil (incomplète par rapport au nombre d'enfants de Baillet à scolariser) et bien avant les inscriptions des enfants de Baillet ;  
Sachant qu'il existe aussi un certain nombre d'enfants de Baillet allant dans les écoles de Montsoulst par dérogation eux aussi.

On distingue cependant cette année un déséquilibre au niveau des Petites Sections.

- **Organisation de la rentrée 2018 : lundi 3 septembre**

Le maintien des mesures du plan Vigipirate nous impose l'organisation suivante :

**A l'école BOISCOMMUN :**

Entrée de tous les élèves entre 8h20 et 8h30.

Aucun parent ne pénètre dans l'enceinte de l'école.

**A l'école des Clottins**

Une seule entrée par le portail côté maternelle.

Entre 8h35 et 8h45 :

- les parents des élèves de Grande Section sont autorisés à les accompagner jusqu'à la porte de la salle de jeux ;
- les parents des élèves de Moyenne Section sont autorisés à les accompagner par la cour maternelle jusqu'au préau du primaire ;
- les parents des élèves de CP sont eux aussi autorisés à les accompagner par la cour maternelle jusqu'au préau du primaire ;
- les élèves de CE1 se rendent seuls par la cour maternelle jusqu'au préau du primaire ;

Dans tous les cas les parents doivent avoir quitter l'enceinte de l'école à 8h45.

A 9h30, rentrée des élèves de Petite Section que les parents pourront accompagner dans l'enceinte de l'école jusqu'aux porte-manteaux de la salle de jeux.

Une large information sera faite aux parents des élèves de Petite section pour leur rappeler cet horaire particulier qui leur avait déjà été communiqué lors de la réunion d'inscription et pour lequel ils avaient donné leur accord.

- **Bilan du Projet Pédagogique 2017-2018**

Basé sur le Projet d'école élaboré l'année dernière et axé sur la littérature, le projet 2017-2018 avait pour thème les émotions et les sentiments.

Ce thème a été d'une grande richesse de travail pour tous les élèves de la Petite Section au CM2.

Une petite exposition de quelques travaux des élèves de toutes les classes s'est tenue le 09/06, jour de la fête de Baillet, à l'école Boiscommun.

Une rencontre avec l'auteur / illustrateur de livres de jeunesse Alain CHICHE a eu lieu le 10 avril aux Clottins et le 12 avril à Boiscommun.

Le coût de cette rencontre a été financé par la municipalité que les enseignants remercient.

Du 30/04 au 11/05 s'est tenu le festival du livre : une vente de livres neufs organisée au profit des écoles et dont les bénéfices ont été reversés en livres neufs pour les bibliothèques des écoles.

Un rallye lecture a eu lieu le vendredi 15 juin avec le concours actif de nombreux parents que les enseignants remercient vivement.

Suite au projet d'éclosion de poussins mené dans les écoles, un poulailler offert par la municipalité a été installé à Boiscommun avec le concours du centre de loisirs.

- **Fonctionnement de la piscine pour l'an prochain**

L'organisation sera identique à celle de cette année :

- les élèves de CE2 et de CM2 iront à la piscine le lundi matin de septembre à janvier (15 séances) ;
- les élèves de CP et de CE1 iront à la piscine le lundi après-midi de janvier à juin (15 séances) ;

La piscine reste celle de l'Isle Adam

- **Rôle des parents accompagnateurs**

Les enseignants souhaitent clarifier certains points concernant les parents accompagnant les sorties :

- le choix se fait au coup par coup, en fonction des parents qui se proposent, de ceux qui ont déjà participé à des sorties dans l'année, de l'organisation de la sortie...
- il est rappelé que le rôle confié aux parents est d'encadrer un groupe et pas seulement son propre enfant, et d'avoir une attitude responsable avec le groupe (comme ne pas fumer par exemple)
- il est rappelé également que lorsque les parents s'engagent pour l'accompagnement d'une sortie ou d'une activité comme le rallye lecture, ils doivent tenir leur engagement en étant présent (sauf cas de force majeure) ;
- Suite à la remarque d'un parent d'élèves, les enseignants s'engagent à signaler aux parents accompagnateurs les éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer avec un élève particulier ;

- **Équipement informatique des écoles :**

Deux tableaux numériques ont été installés à l'école Boiscommun ce qui fait que chaque classe de l'école est maintenant équipée d'un tableau numérique.

Aux Clottins, la nécessaire vérification préalable de l'installation électrique est en cours. Des devis pour l'installation d'une classe numérique l'an prochain sont prévus, dans l'attente de l'installation de la fibre en fin d'année 2018.

- **Travaux prévus dans les écoles :**

- Le déménagement de la classe maternelle depuis les locaux élémentaire vers le dortoir de la maternelle ne se fera pas en raison du coût des travaux de reconversion des locaux.

- L'installation d'un placard dans la salle de jeux maternelle aux Clottins est prévue pour cet été ;
- Le grillage de la cour des Clottins présentant des trous et des éléments dangereux sera revu ;

- **Questions diverses :**

- Un problème d'éclairage au portail des Clottins en hiver est soulevé par les parents d'élèves qui se plaignent d'être dans l'obscurité lorsqu'ils viennent chercher les enfants en garderie.  
La sonnerie défectueuse a de nouveau été signalée.
- Une question portant sur l'éventuelle dangerosité d'une souche présente dans la cour de l'école Boiscommun a été posée ; De l'avis de tous, enseignants, municipalité et parents, cette souche ne semble pas présenter de risque pour les enfants.
- 2 paniers de basket devaient être installés dans les écoles. Cependant, il s'agit de panneaux mobiles prévus pour être utilisés à l'intérieur et pas à l'extérieur. Les parents d'élèves proposent donc que l'argent récolté lors des ventes de gâteaux réalisées lors des fêtes communales de 2017 et 2018 soit utilisé pour l'achat de panneaux extérieurs à installer dans les écoles, la Mairie s'engageant à financer un éventuel complément si nécessaire ainsi que l'installation.
- Les parents interrogent la municipalité quant à l'organisation de la cantine et le placement des élèves. Les informations suivantes sont donc portées à leur connaissance :

*Aux Clottins*

- les élèves de Petite Section sont dans une salle à part ;
- les élèves de Moyenne Section et de Grande Section sont ensemble autour de 6 tables
- Les élèves de CP et de CE1 sont à 8 tables de 6 ;

Les élèves sont répartis à chaque table en essayant d'équilibrer filles/garçons, grands/petits, calmes/agités.

Malgré les multiples essais d'aménagement et d'organisation, les repas en cantine restent toujours très bruyants et agités et les enfants n'en sortent pas calmes et reposés ;

Un éventuel changement d'horaire afin de donner plus de temps aux élèves des Clottins pour déjeuner et pouvoir changer l'organisation du service de cantine est évoqué. Ce point sera à mettre à l'ordre du jour du premier Conseil d'école de l'an prochain.

- Certains parents ont fait part de leur inquiétude par rapport au comportement d'un des maîtres-nageurs de la piscine. Celui-ci ne devrait plus être présent sur la piscine de l'Isle Adam l'an prochain. La plainte des parents avait déjà été transmise à l'Inspection de l'Education Nationale par Madame la Directrice, alors que la municipalité était déjà intervenue en début d'année pour des problèmes similaires.
- Pour ce qui est de la demande des parents d'une étude pour les CP et CE1 aux Clottins, la Mairie répond que cela dépend du nombre d'élèves inscrits (minimum nécessaire de 10 élèves) et de l'assiduité de ces inscrits tout au long de l'année